

NAMUR : ANALYSE DE L'AUTO-ÉVALUATION DE CULTURE 21: ACTIONS

NOVEMBRE 2016



culture 21

Agenda 21 de la culture



NAMUR
Ville Pilote 2015-2017 • culture 21
EUROPE



culture 21
Agenda 21 de la culture

culture
ACTION
europa



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis

Dans le cadre de sa participation au programme Européen des Villes Pilotes de l'Agenda 21 de la Culture, la Ville de Namur a organisé le 2 juin 2016 un atelier d'auto-évaluation de ses politiques en matière de culture et développement durable. Cet exercice est fondé sur [Culture 21 Actions](#), le document adopté par la Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis en mars 2015 comme cadre commun aux villes du monde leur permettant d'examiner leurs forces et leurs faiblesses dans ce domaine. Ce travail leur permet aussi de comparer leur évaluation avec les cotes moyennes obtenues par un panel mondial d'experts à la mi-2015.

L'atelier a eu lieu à Namur dans le contexte de l'Activité 1 du programme « Villes Pilotes Europe ». Cet exercice devrait permettre à la ville de développer les points forts qui auront été mis en avant, et d'améliorer d'éventuelles faiblesses. Comme proposé dans les Termes de Référence du programme européen des Villes Pilotes, l'atelier initial a réuni un groupe divers de participants comprenant des représentants de différents services du gouvernement local, des acteurs culturels de la ville, des membres de la société civile et des organismes privés. Une liste des participants est disponible en Annexe 1. Répartis en groupes de travail pendant l'atelier, les participants ont examiné le statut actuel de Namur par rapport aux neuf « Engagements » ou thématiques qui constituent Culture 21 Actions, et attribué une note (de 1 à 9) à chacune des 100 Actions décrites. La notation est divisée en trois niveaux de progression, le niveau « embryonnaire » (notes 1-3), le niveau « en développement » (notes 4-6) et le niveau « bien développé » (notes 7-9). Après l'examen de chaque Action, les participants répartis en groupes ont pu discuter, noter des appréciations - positives ou critiques - et ajouter des commentaires aux notes attribuées. L'atelier a été introduit et conclu par Madame Cécile Crefcoeur, Echevine à la Culture de la Ville de Namur ; Pierre Henry et Myriam Heuze de l'Echevinat de la Culture, le Service Culture sous la direction de Carine Debelle ainsi que le Département de l'Education et des Loisirs sous la direction d'Isabelle Bondroit ont participé aux sessions. Y ont également participé Jordi Pascual, coordinateur général de la Commission Culture de CGLU, Ivor Davies, représentant de Culture Actions Europe, partenaire de Pilot Cities Europe, et Catherine Cullen, conseillère auprès de la CGLU et experte désignée pour la Ville Pilote Namur.

Les sessions de l'atelier ont été précédées par plusieurs visites avec les experts à différentes institutions et lieux culturels, et la découverte de projets artistiques que la Ville de Namur considérait comme déjà engagés dans les principes de l'Agenda 21 de la Culture. Le document présent a été écrit par Catherine Cullen en tant qu'experte désignée par la Commission Culture de la CGLU et Culture Actions Europe pour travailler avec Namur tout au long du programme Villes Pilotes Europe. Le rapport est fondé sur l'information recueillie par le Service de la Culture de Namur à travers plusieurs fiches et documents sur l'état de la culture à Namur, sur le travail contenu dans le document récent de politique culturelle, Namur Confluent Culture, ainsi que sur une analyse détaillée des résultats de l'atelier. Ce rapport résume les évaluations et les observations des participants répartis en groupes dans les différentes sessions de l'atelier, et les compare avec les résultats du panel mondial de 2015. Il met en avant les points forts et éventuelles faiblesses de la politique culturelle de la ville de Namur vis-à-vis de l'Agenda 21 de la Culture et de Culture 21 Actions, et suggère les domaines et les points qui mériteraient un suivi ou de nouvelles initiatives. Le rapport viendra ensuite enrichir l'élaboration du nouveau programme et des « mesures pilotes » proposées par le comité de pilotage ad hoc qui suivra le projet Ville Pilote de Namur tout au long de son déroulement.

AUTO EVALUATION





BILAN GÉNÉRAL

Les résultats de l'exercice d'auto-évaluation de Namur font ressortir une notation générale plus haute pour Culture 21 Actions que la moyenne du panel mondial de 2015, avec certains des Engagements estimés nettement au-dessus de la moyenne mondiale, et aucun Engagement estimé en dessous (voir le schéma Radar 1 ci-dessous).

Les notes les plus hautes ont été attribuées à 4 Engagements : « *Patrimoine, Diversité et Créativité* », « *Gouvernance de la Culture* », « *Culture, Planification et Espaces Publics* » et « *Droits Culturels* ». Ensuite, « *Culture, Information et Savoirs* », « *Culture et Environnement* », « *Culture, Équité et Inclusion Sociale* » et finalement, « *Culture et Éducation* » et « *Culture et Économie* », qui restent cependant au-dessus de l'estimation de la moyenne mondiale.

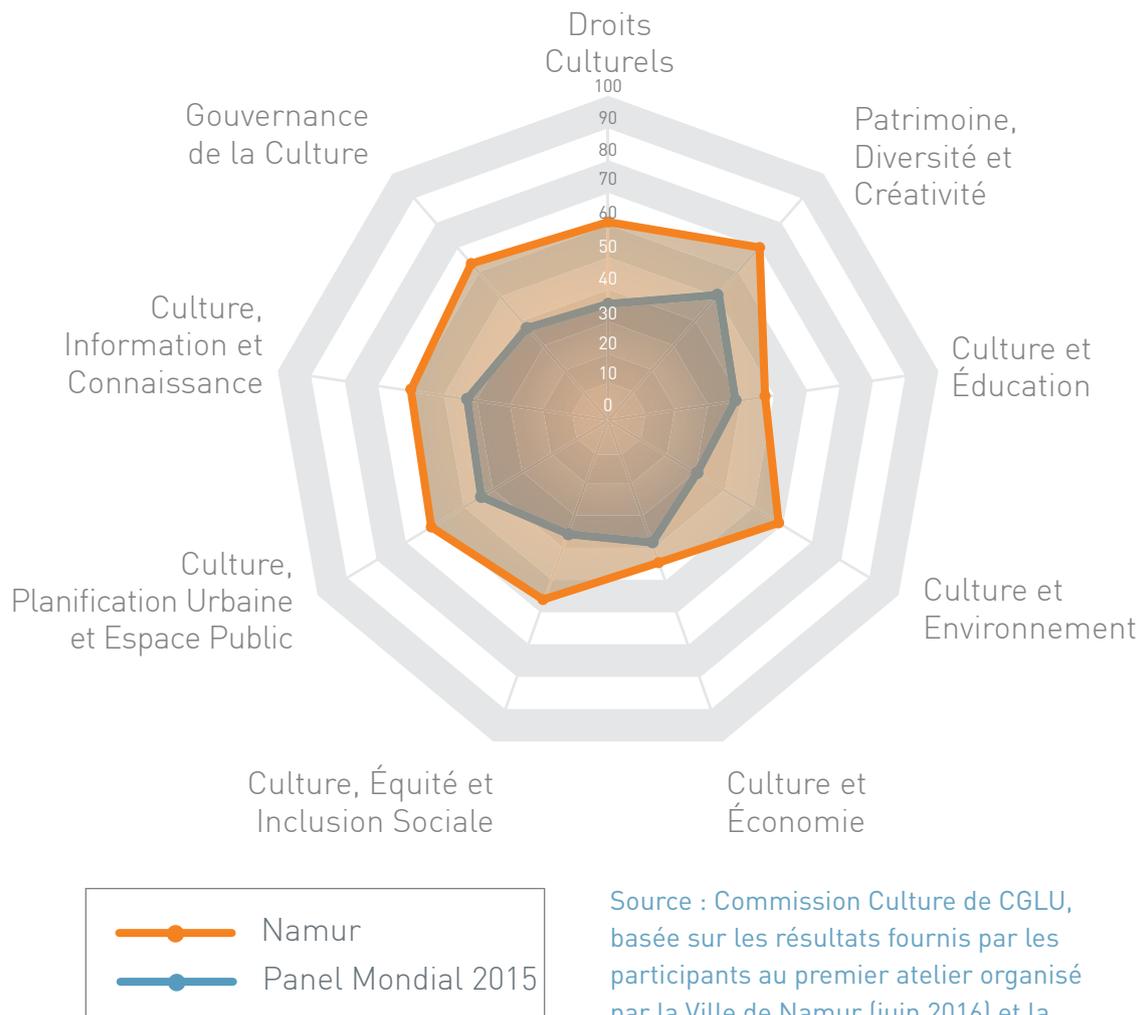
On peut dire que le résultat de l'évaluation de la Ville de Namur est globalement très positif, et il est clair qu'un sérieux travail sur le développement de la culture a déjà été fait - et va continuer à l'être, même si, comme partout, il y a de la place pour des améliorations. La concertation, le processus participatif et le travail en commun pendant près de 2 ans autour d'un document de politique culturelle Namur Confluent Culture n'est sûrement pas pour rien dans ce haut niveau de résultat pour Namur. Les sessions de l'atelier de l'Activité 1 ont été très animées et de nombreuses observations et propositions de la part des participants ont été échangées sur la situation actuelle de la culture, de la citoyenneté et du développement durable, mots clés de l'Agenda 21 de la Culture.

LES ENGAGEMENTS

Les informations provenant de l'exercice d'auto-évaluation de Namur sont résumées ici pour les 9 Engagements, comprenant chacun entre 10 et 12 Actions.

Quelques Actions, qu'elles aient reçues une note élevée, moyenne ou basse, n'ont pas suscitées de remarques de la part des participants, comme si ça allait de soi. Certaines des définitions d'Actions ont été résumées pour laisser la place aux commentaires des participants.

Schéma 1 : Auto-évaluation de Namur et données du Panel Mondial 2015





DROITS CULTURELS

L'estimation moyenne mondiale pour les Actions autour des Droits Culturels se situe à 35/100. La moyenne de Namur est de 60/100, nettement au-dessus de la moyenne mondiale, même s'il n'existe pas à Namur de document mentionnant explicitement des droits culturels.

Au niveau « embryonnaire », il n'y a qu'une note (3 sur 9) concernant *l'adoption par la ville d'un texte de référence sur les droits, les libertés et les responsabilités culturelles*. Le groupe a simplement remarqué que s'il n'y a pas de texte, le sujet est reconnu et en voie de développement

5 Actions ont été cotées au deuxième niveau « en développement » :

1. *Les politiques culturelles locales se basent de façon explicite sur les droits culturels* a été notée 5 sur 9. Comme mentionné plus haut et comme l'a fait remarqué le groupe, il n'y a pas de charte explicite des Droits Culturels à Namur, mais de nombreuses actions se font sans être particulièrement visibles.

2. *Le gouvernement local a adopté des mesures pour faciliter la participation des habitants*, a reçue une note de 4 sur 9. Les commentaires qui l'accompagnent mettent en avant le fait qu'il n'y a pas de « convocation du citoyen », même s'il existe des instances telles que les Comités de Quartier, la possibilité de participer aux Conseils Communaux, la consultation populaire (principalement dans le cadre de travaux et aménagements). Le groupe a aussi estimé que c'est un domaine à développer et dynamiser afin de diversifier la participation citoyenne namuroise.

3. *Il existe une analyse détaillée des obstacles qui entravent la participation citoyenne à la vie culturelle* a été notée 5 sur 9, suivi d'un commentaire sur le fait qu'on va, à Namur, vers de plus en plus de consultation du citoyen, mais qu'il n'y a pas d'analyse périodique suffisamment régulière pour rendre compte de cette Action.

4. *Il existe des politiques et des programmes ayant pour objectif une implication plus large et plus active des participants dans les pratiques culturelles* a été noté 6 sur 9. Le groupe a mis en avant l'existence de plusieurs projets et actions : Quai 22, Centres Culturels, Jeunesses Musicales, Les Abattoirs de Bomel, Théâtre Jardin Passion, tout en notant qu'il reste du travail au niveau du développement et de la visibilité de ces actions.

5. *Il existe des politiques et des programmes qui permettent d'augmenter le nombre de membres actifs dans les organisations de la société civile dédiées aux thématiques culturelles* a aussi été notée 6 sur 9. Le groupe a fait remarquer qu'il y a des initiatives en développement et que les Centres Culturels y contribuent.



DROITS CULTURELS

Enfin, 4 Actions de cet Engagement sur les Droits Culturels ont été cotées au niveau « bien développé » :

- 1. Il existe des standards de services minimums qui permettent de garantir les services culturels de base a été notée 7 sur 9. Le groupe a reconnu les bibliothèques comme élément fondamental de cette Action, en y ajoutant le Conservatoire, le CEC, les Jeunesses Musicales, et l'Académie des Beaux-Arts.*
- 2. Les organisations de la société civile qui travaillent sur les droits humains incluent de manière explicite les droits culturels a été notée 7 sur 9, sans remarques particulières.*
- 3. Il existe des politiques culturelles soutenant la participation des femmes à la vie culturelle avec des mesures contre toute discrimination liée au genre a aussi reçu une note de 7 sur 9. Le groupe a observé que ce n'est pas un grand enjeu ici à Namur et que même si tout n'est pas parfait, la culture féminine à Namur est assez importante et contribue à ce que cela ne soit pas un tabou dans la société.*
- 4. Les politiques culturelles prêtent une attention spéciale aux individus ainsi qu'aux groupes les plus vulnérables a reçu une note élevée de 8 sur 9. Dans la discussion, le groupe a évoqué l'Article 27, une association belge qui a pour but de faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile.*



PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CREATIVITÉ

Cet Engagement a reçu le plus haut score pour Namur : 69,79/100, nettement au-dessus de la moyenne mondiale de 50/100.

Si aucune note n'a été attribuée au niveau « embryonnaire », 5 Actions ont été cotées au niveau « en développement » :

1. *Le budget alloué à la culture permet la possibilité de développer de manière durable la vie culturelle locale et l'attribution d'une part significative du budget à la recherche et au développement a été notée 4 sur 9.* Un commentaire de la part du groupe exprime le sentiment que ces budgets sont insuffisants mais en progression.

2. *Il existe des politiques et des programmes dédiés aux interactions entre culture scientifique, culture artistique, histoire locale et vie quotidienne a été notée 4 sur 9.* Le groupe a estimé que c'est un point faible de la politique culturelle namuroise: mise à part « Ose la science », il n'y aurait pas de politiques et de programmes spécifiquement dédiés à la culture scientifique à Namur.

3. *Il existe des politiques et des programmes de protection et de promotion de la diversité linguistique, en particulier pour les langues minoritaires ou minorisées (notée 5 sur 9).* Une discussion s'est engagée sur le fait que si la langue « minorisée » est le wallon, la ville de Namur est plus tournée vers sa protection que sa promotion (soutien aux associations, rôle de la bibliothèque communale qui propose des ouvrages en wallon, etc.).

4. *Des politiques et des programmes permettent de soutenir de manière explicite la reconnaissance mutuelle entre la diversité des expressions culturelles et les projets interculturels a été notée 6 sur 9.* Le groupe a observé que la volonté existe bien au sein des institutions, notamment à travers une politique de prise en charge par le Service de Cohésion sociale, mais que le sujet doit être approfondi.

5. *Il existe des programmes de coopération culturelle internationale en lien avec la vie locale particulièrement attentifs à la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles a aussi été notée 6 sur 9.* Le groupe a fait remarquer qu'il existe des programmes de coopération culturelle, mais pas particulièrement avec les pays en développement ou les milieux menacés.

Vue le score élevé pour cet Engagement, une majorité d'Actions ont été logiquement cotées au niveau « bien développé » [7 Actions sur un total de 12] :



PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CREATIVITÉ

- 1. Le gouvernement local comprend, dans son organigramme, un département, un service ou un organe chargé des politiques culturelles et de la dimension culturelle des autres politiques publiques, a été attribuée la note maximale de 9 sur 9 : une évidence pour le groupe de cette session, tant la Ville que la Province disposent d'un Service Culture structuré.*
- 2. Le gouvernement local soutient l'existence et l'accessibilité aux structures diverses dédiées à la formation, à la création et à la production culturelles (8 sur 9). Le groupe a observé que de nombreuses structures existent : les Abattoirs de Bomel, l'Académie des Beaux-Arts, le Conservatoire, l'Imep, etc.*
- 3. Le gouvernement local encourage l'organisation d'activités culturelles avec la vocation de rendre visible la création artistique et la rencontre entre différents groupes de la population (8 sur 9). Le groupe a fait remarquer que le sujet est en fort développement, même si on peut encore améliorer les choses.*
- 4. Il existe des politiques de soutien des arts, avec une attention particulière aux différentes disciplines (8 sur 9) : pas d'observations pour cette Action.*
- 5. Il existe des politiques et des programmes qui permettent de construire l'excellence à partir de la proximité avec les habitants et de leurs initiatives (7 sur 9). Le groupe a observé que ces politiques existent bien, mais elles sont encore trop focalisées sur Namur et qu'il serait souhaitable d'avoir plus de décentralisation vers les petites villes et les villages de l'entité.*
- 6. Il existe des politiques en relation avec la protection du patrimoine culturel dans toutes ses dimensions, matérielle et immatériel (7 sur 9). Le groupe s'est félicité de l'existence de ces politiques, mais a émis des critiques sur le « façadisme »: conservation des façades anciennes perçues simplement comme des décors (pour « faire joli »), et la destruction totale des intérieurs, souvent pas classés, mais qui sont des banques de données irremplaçables sur l'architecture et les modes de vie anciens.*
- 7. Les productions locales occupent une place significative et équilibrée au sein de l'ensemble des activités de la Ville (7 sur 9). Approbation générale du groupe, suivi d'un commentaire : la communication pose un problème.*



CULTURE ET EDUCATION

L'engagement Culture et Education a reçu une note de 47,50/100, l'une des plus basses parmi les Engagements, mais plus haute que la moyenne mondiale qui se situe à 40/100.

Sur les 10 Actions de cet Engagement, 3 ont été cotées au niveau « embryonnaire » : premièrement, *il existe des dispositifs qui facilitent le partage d'informations sur les activités culturelles et les opportunités d'éducation culturelle* (3 sur 9). Le groupe a observé qu'il n'y a pas de dispositif spécifique, qu'il y a trop de dispersion, mais que l'Asbl « Comptoir des ressources créatives » y travaille. Deuxièmement, l'Action sur *les programmes d'éducation primaire et secondaire comprenant l'acquisition d'aptitudes et de connaissances culturelles* a reçu une note de 2 sur 9. La note est basse, et les commentaires se bornent à dire que cela dépend des secteurs, avec un constat « plus négatif » pour les musées. Finalement, toujours au niveau « embryonnaire », un 3 sur 9 a été attribué à l'Action sur *l'existence d'une offre locale de formation en gestion et en politiques culturelles qui promeut une approche globale des facteurs culturels au sein du développement humain*. Le groupe fait remarquer que si ce n'est pas le cas localement, on peut trouver cette offre à l'Université Catholique de Louvain et l'Université Libre de Bruxelles.

6 Actions ont été notés au niveau « en développement » :

1. *Le gouvernement local a approuvé une stratégie locale qui relie la politique éducative et la politique culturelle* (notée 4 sur 9). Le groupe a commenté que pour le moment il n'y que des activités ponctuelles, mais que le sujet est en évolution.

2. *L'Action sur l'existence d'une plateforme réunissant les acteurs publics, civils et privés du champ de la culture, de l'éducation et de la formation permanente* a été notée 4 sur 9. Le groupe a estimé que ce sujet n'est pas vraiment traité et qu'il y a un manque de clarté dans Namur Confluent Culture et qu'en général, les acteurs sont plutôt réunis par secteur.

3. Une note de 4 sur 9 a été attribuée à *la question des droits culturels présents ou non dans les programmes éducatifs et dans les activités de formation des secteurs de la culture*. Le groupe a estimé que cette question est présente à Namur et en développement.

4. *Les stratégies éducatives et de formation valorisent les ressources culturelles locales de façon adéquate*, a été notée 6 sur 9. Le groupe a exprimé le sentiment qu'il y a des lacunes concernant certains publics, mais une prise de conscience et une valorisation croissante de l'identité locale de la ville. On sollicite beaucoup les publics scolaires mais parfois trop peu le 3^{ème} âge.



CULTURE ET ÉDUCATION

5. *Les institutions culturelles qui reçoivent un soutien public impulsent des activités éducatives formelles et informelles en y consacrant une part significative de leur budget (6 sur 9). Le groupe estime qu'il n'y a pas assez d'actions sur ce sujet, sauf en ce qui concerne les écoles et les associations à vocation éducative, et comme ces actions dépendent de subsides non récurrents, ce ne peut être du long terme... d'où l'importance du volontariat.*

Deux Actions sont incluses dans le niveau « bien développé » : *la première concerne la présence d'activités culturelles dans les écoles et les centres de formation, associations et entreprises (7 sur 9). Le groupe a simplement noté que les perceptions sont assez différentes selon les secteurs. La seconde a reçu la plus haute note, 9 sur 9 : il existe une offre locale d'éducation artistique (écoles de musique, arts visuels, arts scéniques ou multimédia) à tous les niveaux, qui est accessible aux individus de tout âge et de toute condition. Le groupe a réagi avec fierté: Namur est au « top du top » dans ce domaine, et l'offre est gratuite dans bien des cas.*



CULTURE ET ENVIRONNEMENT

Une cote de 58,75/100 a été attribuée par les participants à la session sur l'Engagement Culture et Environnement. La moyenne mondiale est de 30/100.

Une seule Action a été notée au niveau « embryonnaire » : *les organisations culturelles qui reçoivent un soutien public évaluent leur impact environnemental et mènent des activités de sensibilisation écologique* (3 sur 9). Le groupe de cette session fait remarquer qu'il n'existe pas d'obligation d'évaluer l'impact environnemental et de mener des activités de sensibilisation, sans doute par manque de temps, d'effectif ou de connaissance.

Cinq Actions ont été cotées au niveau « en développement » :

1. *Les facteurs culturels apparaissent dans les stratégies locales de promotion de la durabilité environnementale* (5 sur 9). Le groupe a noté l'existence d'un certain nombre d'actions mais pas de réelle stratégie.

2. *Il existe un groupe de travail ou un mécanisme de coordination entre les départements culturel et environnemental au sein de la ville* a été notée 4 sur 9. Parmi les commentaires du groupe, il a été remarqué que des réunions d'information ou de coordination ont lieu, mais au cas par cas, de façon spontanée et informelle et non systématique.

3. *Le gouvernement local prenant des mesures pour faciliter et promouvoir les initiatives citoyennes relatives à l'utilisation durable de l'espace public* a été notée 5 sur 9. Le groupe souhaiterait voir davantage de cohérence, de visibilité et de participation citoyenne.

4. *Il existe des instances reliant les organisations publiques, privées et de la société civile avec le milieu culturel et environnemental* a été notée 5 sur 9, suivie d'une observation du groupe qu'il existe peu de plateformes, mais signale tout particulièrement le travail important de l'Asbl Natagora sur la protection de la biodiversité.

5. La dernière Action du niveau « en développement », notée 6 sur 9, concerne *la promotion des modes de production et de consommation fondée sur la connaissance des produits locaux liés à la culture*. Le groupe reconnaît une bonne pratique des produits locaux (fascicules de promotion, marché anciennes variétés, semaine bio...) mais un manque de volonté de systématiser leur usage (par exemple, on continue à servir du jus « Minute maid » ou du Coca lors des vernissages).

En ce qui concerne le niveau « bien développé », 4 Actions y ont été cotées :



CULTURE ET ENVIRONNEMENT

1. *Les politiques locales explicitent les connexions entre culture et durabilité environnementale* (7 sur 9). Le groupe a fait remarquer qu'il existe des documents officiels sur environnement et culture mais pas nécessairement de suivi et de cohérence sur le terrain (exemple des apéros namurois ou absence de règles claires sur les gobelets jetables).
2. *Le gouvernement local établit des programmes de préservation et de diffusion des connaissances et des pratiques traditionnelles qui contribuent à la durabilité des ressources de l'écosystème* (7 sur 9). Commentaire très positif du groupe : bonne prise de conscience à Namur et existence de programmes.
3. *L'Action sur le gouvernement local reconnaissant l'intérêt culturel des espaces naturels au travers de programmes spécifiques* a aussi été notée 7 sur 9, et suivie d'un commentaire du groupe qui confirme l'existence de programmes spécifiques et une bonne visibilité sur le sujet.
4. Pour finir, une note élevée de 8 sur 9 a été attribué à *la gastronomie est basée sur les produits locaux et reconnue comme une activité constitutive de la culture locale*. Le groupe a estimé qu'il y avait une bonne valorisation des produits locaux à la Citadelle, par exemple (le « Made in Namur », la « cuisine sauvage », la mise en valeur des chefs namurois, le salon des vigneron namurois...).



CULTURE ET ÉCONOMIE

L'Engagement sur Culture et Economie a été estimé à 44,79/100, au-dessus de la moyenne mondiale de 38/100.

3 Actions ont été cotées au niveau « embryonnaire » : *la contribution économique des acteurs culturels (publics, civils et privés) à l'économie locale, ainsi que leur impact direct et indirect sur la création de richesses et sur l'emploi sont analysées périodiquement* a été notée 1 sur 9, la note la plus basse. Le groupe a observé que si ces analyses existent, peu de personnes sont au courant. Ensuite, *les programmes de responsabilité sociale des entreprises incluent explicitement les questions et les projets culturels, ainsi que les valeurs de la culture locale et de ses habitants*. Cette Action a aussi reçue la note la plus basse de 1 sur 9. Le groupe a observé que ces programmes n'existent pas, sauf peut-être dans le cas d'une entreprise spécialisée dans le social. Troisièmement, *il existe des espaces d'information et de formation sur les droits d'auteur et sur les modèles économiques en lien avec les pratiques de création partagée* a reçue un petit 2 sur 9. Cependant, dans chacun de ces 3 cas il a été observé le manque quasi complet d'informations sur ces sujets, ce qui explique la faiblesse des notes attribuées.

La majorité des Actions Culture et Economie, 7 sur 12, ont été cotées au niveau « en développement » :

1. *Les stratégies de développement économique local intègrent les logiques spécifiques de l'économie de la Culture* (6 sur 9). Le groupe a estimé qu'il y a une dynamique positive mais qu'il reste du chemin à faire.
2. *La législation garantit l'existence de grilles de contractualisation et de rétribution adaptées aux caractéristiques des travailleurs du secteur culturel, reconnaissant les droits d'auteurs et les autres droits connexes* (5 sur 9). Les participants du groupe ont observé que cela n'existe pas au niveau local, mais bien au niveau régional ou fédéral, que des lois existent mais que leur application n'est pas toujours garantie.
3. *Les programmes dédiés à l'accès à l'emploi et à l'insertion intègrent les connaissances et les compétences culturelles* (4 sur 9). De l'avis des participants du groupe, il n'y a pas d'initiatives connues au niveau local dans ce domaine.
4. *Il existe une variété de mécanismes de financements des projets culturels qui ont une vocation commerciale, tels que les microcrédits ou le capital-risque* (6 sur 9). Pas d'observations du groupe.



CULTURE ET ECONOMIE

5. *Le gouvernement local promeut l'existence de modèles économiques publics ou mixtes qui rendent possible la mise en valeur ou la multiplication des contributions volontaires (6 sur 9).*
Pas d'observations du groupe.

6. *Il existe des partenariats entre les acteurs culturels et les entreprises, par exemple, au travers de modèles d'innovation et de transfert des connaissances (4 sur 9).* De l'avis du groupe ces partenariats existent mais il n'en connaît ni l'articulation ni la structure de financement.

7. *Les organisations entrepreneuriales locales, telles que les Chambres de Commerce, ont des politiques et des programmes spécifiques dans le champ de la Culture (6 sur 9).* Le groupe fait remarquer que la Chambre de Commerce Namur-Verviers est très active. Les sociétés privées investissent dans les événements culturels.

Enfin, 2 Actions ont été cotées au niveau « bien développé » : *la valeur des métiers implantés sur le territoire est reconnue, y compris le développement de l'innovation qui lui est nécessaire (7 sur 9).* Le groupe a observé que certaines des écoles, par exemple l'IATA (Institut d'Apprentissage des Techniques Artisanales) enseignent les métiers traditionnels avec une approche contemporaine. De même pour l'IFAPME (réseau de services et de centres de formation en alternance) et l'Ecole hôtelière. Deuxièmement, *la discussion sur le modèle touristique est durable : équilibrée sur le territoire, connecté avec la communauté locale et interactif avec l'écosystème culturel (7 sur 9),* a été suivie d'une observation sur le fait que Namur est aujourd'hui engagée dans une dynamique positive.



CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Cet Engagement a été estimé à 57,29/100, une très bonne cote si l'on compare avec la moyenne mondiale qui est de 35/100.

Seulement deux Actions ont été notées au niveau « émergeant » : *la relation entre bien-être personnel, santé et pratiques culturelles actives est analysée périodiquement* (3 sur 9). Pour le groupe, il s'agit d'un domaine nouveau et il n'y a pas encore d'analyse à ce niveau. On relève toutefois que des concerts sont organisés dans les hôpitaux, les homes, etc. Deuxièmement, *le gouvernement local consacre une partie de son budget culturel à la promotion active de la participation des femmes aux activités et aux organisations culturelles* a été notée 2 sur 9. Là, on observe une certaine contradiction, puisque le groupe est d'accord pour dire qu'en général les femmes sont très bien représentées dans la culture à Namur.

Au niveau « en développement », il y a 5 Actions sur un total de 12 dont:

1. *Les stratégies locales de la sphère sociale incluent de manière explicite les aspects culturels en tant qu'outils de lutte contre tous les types de discrimination* (6 sur 9). Le groupe a fait remarquer que la frontière entre le social et le culturel est parfois ténue, et qu'en tout cas il y a un manque de communication sur le travail du social à ce sujet.
2. *Les stratégies locales de résolution des conflits prennent en compte la dimension culturelle et reconnaissent le potentiel des facteurs culturels* (4 sur 9). Il a été observé par le groupe que s'il y a bien un travail engagé, cela reste sporadique et il faut accroître les efforts dans ce domaine.
3. *Il existe des programmes permettant de promouvoir la coopération intergénérationnelle* (5 sur 9). Là aussi le groupe a observé que des choses se font, mais plutôt au coup par coup.
4. *Il existe des programmes d'innovation culturelle pour les jeunes qui intègrent des aspects relatifs à l'inclusion sociale, aux langages culturels, aux environnements numériques ou à l'égalité des genres* (5 sur 9). Le groupe a vite trouvé un consensus positif.
5. *Les organisations locales de la société civile développent des campagnes de sensibilisation sur la lutte contre le racisme et le dialogue interculturel avec l'appui des institutions publiques et des organisations culturelles* (6 sur 9). Le groupe a observé que si des choses se font, il reste qu'il faudrait développer plus d'actions concrètes.

En ce qui concerne le niveau « bien développé », 5 Actions ont été notées 7 sur 9 :

1. *Les facteurs qui déterminent la vulnérabilité ou la fragilité culturelle de certains groupes ou individus sur le territoire sont analysés périodiquement*. Ici aussi, le groupe a noté que s'il



CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Il y a des personnes en charge des analyses, cela manque de communication à ce sujet. Une autre observation relève qu'il existe un travail d'analyse dans le cadre du Plan Stratégique Transversal.

2. *Les institutions culturelles recevant un appui public mènent des programmes qui intègrent les groupes en situation de désavantage ainsi que dans les zones difficiles.* Le consensus, ici encore, est assez vite trouvé et à nouveau des actions telles que le travail mené par l'Asbl Article 27 sont données en exemple. Autre commentaire : si la gratuité totale ne semble pas souhaitable, il ne faut pas pour autant perdre de vue le rapport qualité/prix.

3. *Des mesures permettant de garantir l'accessibilité de tous (individus en situation de handicap compris) aux équipements et aux espaces culturels.* Il a semblé au groupe qu'à peu près tout ce qui peut être entrepris au niveau de l'accessibilité est entrepris.

4. *Il existe une plateforme ou un réseau local des associations qui développent des activités en relation avec la culture, l'égalité et l'inclusion sociale.* Là aussi le groupe est positif: le Salon du Volontariat est évoqué, les associations existent et se rencontrent de manière formelle ou informelle.

Pour finir, une note élevée de 8 sur 9 au niveau « bien développé » a été attribuée à l'Action sur *l'existence d'un programme de formation pour les professionnels de la sphère sociale pour améliorer leurs capacités à identifier les facteurs culturels qui peuvent entraver l'accès à des services publics.* Le consensus est à nouveau vite trouvé, tout le monde s'accordant pour donner une très haute note à cette Action.



CULTURE, PLANI- FICATION URBAINE ET ESPACE PUBLIC

L'Engagement 7 a été coté 61,46/100, alors que la moyenne mondiale de 2015 est de 44/100. Sur les 12 Actions, une seule a été cotée au « niveau embryonnaire », 8 au niveau « en développement » et 3 au niveau « bien développé ».

Au niveau « embryonnaire », l'Action sur *les politiques en matière de transports et de mobilité urbaine prennent compte de l'accès des citoyens à la vie culturelle* à été noté 3 sur 9. Pas de remarques particulières de la part du groupe.

Huit Actions ont été cotées au niveau « en développement » :

1. *L'existence d'un répertoire des espaces qui, de part leur fonction symbolique, constituent un bien commun pour les habitants* (4 sur 9). Seul commentaire du groupe : à leur connaissance, ce répertoire n'existe pas.
2. *Le gouvernement local considère explicitement la notion de paysage au sein de ses politiques et en intègre les aspects naturels et culturels* (5 sur 9). Pour le groupe, il n'existe pas d'instance permanente de réflexion à ce sujet.
3. *Le gouvernement local développe des politiques et des actions qui favorisent la participation active de la population dans la planification urbaine et dans la transformation du territoire, a aussi été noté 6 sur 9, mais pas de remarques particulières pour cette Action.*
4. *Les plans locaux d'urbanisme reconnaissent explicitement l'importance des ressources et des facteurs culturels* (6 sur 9). Le groupe a observé que des documents existent mais ne sont pas assez mis en valeur.
5. *Il existe un document modèle d'évaluation de l'impact culturel, habituellement utilisé dans les politiques urbanistiques* (6 sur 9). Le groupe a fait remarquer que ce document existe mais sa visibilité n'est pas encore optimale.
6. *Les nouvelles infrastructures culturelles sont planifiées comme les éléments d'un écosystème culturel élargi et prévoit l'impact de leur apparition* (6 sur 9). Le groupe a commenté qu'un début de la planification est en cours mais que des questions se posent sur son impact futur.
7. *Il existe des programmes pour promouvoir le développement et la conservation de l'art public* (notée 6 sur 9). Pas de remarques du groupe.



CULTURE, PLANI- FICATION URBAINE ET ESPACE PUBLIC

8. Il existe un modèle architectural basé sur la qualité, sur la rénovation des édifices existants, sur la planification de nouveaux bâtiments et sur l'utilisation des techniques traditionnelles de construction (6 sur 9). Pas de remarques du groupe.

3 Actions ont été notées au niveau « bien développé » : le gouvernement dispose d'un inventaire du patrimoine culturel (tangible et intangible) et naturel de la ville/région et a établi des mécanismes de préservation et de conservation adaptés aux standards internationaux (7 sur 9). Pas de remarques du groupe. Ensuite, le gouvernement local adopte des mesures pour promouvoir le rôle de la culture dans la rénovation des centres historiques et dans les plans de développement territorial a été noté 8 sur 9, sans remarques particulières du groupe. Pour finir, la ville reconnaît l'espace public comme une ressource clef pour l'interaction et la participation culturelle a aussi été notée 8 sur 9. Le groupe a observé que l'espace public ouverte aux activités culturelles est utilisé principalement à Namur Ville, peut être au détriment des villes et villages autour.



CULTURE, INFORMATION ET CONNAISSANCE

Cet Engagement a été estimé à 59/100 pour la Ville de Namur, bien au-dessus de la moyenne mondiale à 43/100. Seulement 2 Actions ont été notées au niveau « embryonnaire », 2 autres au niveau « en développement » et la majorité, 7 sur 11, au niveau « bien développée ».

Au niveau « embryonnaire », l'Action concernant *la relation entre les processus culturels de base et l'innovation sociale est analysée régulièrement*, a été dotée de la note la plus basse de 1 sur 9. Le groupe a estimé que la question n'est pas claire et donc difficile à analyser. Deuxièmement, l'Action concernant *les activités de formation pour les professionnels de la culture sur les implications culturelles, sociales et économiques des formes existantes ou innovantes de reproductions culturelles* a été notée 2 sur 9. Le groupe a fait remarquer qu'il y a un manque de formation et de sensibilisation pour les professionnels de la Culture et des incompréhensions fréquentes sur les interventions de la SABAM (société belge des auteurs et compositeurs) et autres sociétés de contrôle auprès des organisateurs d'événements.

Au niveau « en développement », une note de 5 sur 9 a été attribuée à l'Action concernant *les médias de communication locaux reflètent la pluralité des opinions et permettent de fournir un espace égal pour les femmes et la diversité culturelle*. Le groupe a observé que les médias locaux ne reflètent pas toujours la pluralité d'opinions ni la diversité culturelle ni la participation des femmes. Par ailleurs, l'Action sur *l'existence de systèmes d'observation, de recherche ou d'analyses de la réalité culturelle et de son interaction avec les autres champs du développement humain reliant les universités, le gouvernement local et la société civile* a été notée 4 sur 9. Le groupe a fait remarquer que des études sont menées mais ne sont pas assez visibles ni prises en compte par les politiques ce qui les rend peu utiles.

6 Actions ont été notées au niveau « bien développé » :

1. *La législation garantit la liberté d'expression, y compris l'expression artistique, la liberté d'opinion et d'information et le respect de la diversité culturelle et de la vie privée*. Le groupe est d'accord pour dire que la législation garantit la liberté d'expression, mais exprime sa préoccupation pour le respect de ces libertés en pointant les risques de dérapages sur internet et ses possibles dérives, comme par exemple le respect de la vie privée, les propos insultants ou racistes, etc. (7 sur 9).

2. *Il existe des mécanismes publics et de la société civile relatifs à ces libertés* (7 sur 9). Le groupe est d'accord pour dire qu'il existe des mécanismes publics et de la société civile, et donne comme exemple le Centre Egalité des Chances à Namur, mais pense que parfois il y a un risque d'interventionnisme de la part des autorités.



CULTURE, INFORMATION ET CONNAISSANCE

3. *Il existe des politiques pour garantir une information libre et pluraliste ainsi que des mesures qui assurent que l'information existante favorise le droit des citoyens à participer à la vie culturelle (7 sur 9).* Le groupe est d'accord avec ces propos mais pense qu'il faut que les citoyens restent toujours vigilants et actifs pour garantir la pluralité et l'accès à l'information.

4. *Il existe des politiques et des programmes sur les formes de création, de production et de distribution digitales, centrés sur les habitants et favorisant la démocratie culturelle (7 sur 9).* Le groupe reconnaît l'existence de ces politiques mais pense qu'il faut accroître leur promotion et leur diffusion.

5. *Il existe des politiques et des programmes qui permettent aux acteurs culturels de participer aux réseaux de coopération internationale (7 sur 9).* Le groupe note qu'il existe des actions en faveur de la coopération internationale mais la coopération nord-sud a tendance à diminuer à Namur.

Pour finir, et toujours au niveau « bien développé », 2 Actions ont reçu la note élevée de 8 sur 9. La première concerne *les institutions culturelles recevant un appui public participent aux débats sur l'information et la connaissance, et soutiennent la culture en tant que bien commun.* Le groupe confirme que les institutions culturelles qui reçoivent un appui public défendent en général la culture comme bien commun. La seconde Action notée 8 sur 9 traite de *l'analyse régulière des obstacles à l'accès à l'exploitation des technologies de l'information et de la communication dans une finalité culturelle.* Le groupe observe simplement que des études sont menées pour favoriser l'accès aux TICs dans le domaine culturel.



GOUVERNANCE DE LA CULTURE

La note attribuée à l'Engagement sur la gouvernance de la Culture est de 62,50/100, un score très haut par rapport à la moyenne mondiale de 37/100.

Une majorité de notes ont été attribuées au niveau « bien développé » (7 sur 11 Actions), 1 au niveau « embryonnaire », et 4 au niveau « en développement » ce qui correspond bien à l'estimation élevée pour cet Engagement.

Au niveau « embryonnaire », l'Action concernant *la prise de mesures permettant de renforcer les ONG, les associations professionnelles ou les syndicats du secteur de la culture et d'autres acteurs de la société civile* a été notée 3 sur 9. Pour le groupe, ce point est à développer, et même si il y a des choses qui existent cela reste encore en devenir.

Parmi les 4 Actions notées au niveau « en développement » :

1. Un 4 sur 9 a été attribué à l'Action sur *la mise en œuvre par la ville d'une politique culturelle basée sur l'Agenda 21 de la Culture et Culture 21 Actions*. Le groupe a fait remarquer que le processus a été adopté par la ville de Namur récemment et qu'il s'agit encore de la phase de démarrage. Si l'impact est réel sur les orientations politiques, le niveau de connaissance par tous les acteurs concernés est encore à ses débuts.

2. *Les projets publics génèrent des espaces de concertation et de régulation de leurs objectifs et de leur méthode avec la participation de tous les acteurs impliqués* a été notée 5 sur 9. Le groupe met en avant l'existence d'espaces de concertations publiques autour de projets publics en matière de culture mais s'accorde pour dire que ce n'est pas systématique. Par contre, il y a un espace régulier d'information public via le Conseil Communal qui est accessible à la population.

3. *Il existe une instance participative publique de la Ville qui inclue les acteurs publics, civils et privés, en relation avec la politique culturelle locale* a été notée 6 sur 9. Pour le groupe, il existe clairement une instance participative publique qui réunit tous les acteurs publics, civils et privés. Il s'agit de Namur Confluent Culture. Cependant, cette instance ne se réunit actuellement qu'une fois par an. Il y a donc une volonté de développer plus de rencontres entre les intervenants afin de créer l'échange, l'interdisciplinarité, la transversalité et la communication sur ce que chacun réalise.

4. Toujours au niveau « en développement » et notée 4 sur 9, *il existe une plateforme indépendante ou un réseau d'organisations de la société civile qui intègre les citoyens et leurs acteurs culturels de tous les secteurs*. Le groupe estime qu'il existe des initiatives ponctuelles



GOUVERNANCE DE LA CULTURE

qui mettent en relation les citoyens et les acteurs culturels mais pas de plateforme régulière et indépendante.

Parmi les 6 Actions notées au niveau "bien développé", 4 ont été notées 7 sur 9 :

1. *Le gouvernement local promeut l'existence de plans culturels locaux et/ou à l'échelle du quartier ou du district.* Le groupe s'est très vite mis d'accord pour dire que le pouvoir local promeut l'adoption de plans ou de stratégies culturelles pour l'ensemble de la ville et que cela s'appuie sur des mécanismes de participation active, ouverts aux citoyens. Le groupe note quand même qu'il faut améliorer la participation de tous.

2. *Il existe des politiques ou des programmes qui appuient la participation des citoyens dans la gestion des installations, les programmes ou les événements culturels.* Lors de la discussion du groupe sur cette Action, la participation des citoyens dans la gestion des installations, des programmes et des événements culturels a fait débat : d'une part, un sentiment qu'il existe une volonté clairement affichée du pouvoir local de développer la participation – son engagement dans un Agenda 21 en est un témoignage concret ; mais d'autre part, même s'il y a des exemples tels que la gestion des collections muséales mises à disposition des musées communaux, et une participation bénévole du citoyen à de grands événements tels Les Européades 2016, il faut aller plus loin et la rendre plus systématique.

3. *Le gouvernement local reconnaît et soutient les pratiques de gestion qui expriment la culture locale et se développent autour des biens communs.* Le groupe a fait remarquer que la Ville de Namur a conscience de la protection du bien commun et de la valorisation de la culture locale. L'espace public est valorisé par des initiatives telles que « Les Chaises-poèmes », le Street Art et d'autres actions. Un grand festival autour du folklore est organisé chaque année. Tous les aspects historiques relevant de la tradition sont régulièrement illustrés par des initiatives soit publiques soit privées.

4. *Il existe des cadres pérennes pour la répartition des responsabilités ou la collaboration en politique culturelle entre les gouvernements local, régional, et national.* Pour le groupe, ces cadres pérennes existent bien. A titre d'exemple, le nouveau Décret sur les Centres Culturels est cité. Les pouvoirs locaux se parlent et s'entendent. La Ville et la Province travaillent en synergie. Il y a une politique culturelle au niveau régional avec un poste de Ministre de la Culture qui régit l'ensemble de la Wallonie et Bruxelles et qui travaille avec les pouvoirs locaux. Une observation note, cependant, qu'il manque un espace de résolution des conflits entre les différents intervenants.



GOUVERNANCE DE LA CULTURE

Finally, 2 Actions ont été notées 8 sur 9 : *les institutions culturelles recevant un appui public rendent compte et évaluent de manière transparente le service public qu'elles réalisent et les habitants de la ville sont représentés dans les organes de direction*. Le groupe a estimé que ces institutions culturelles publiques rendent bien compte de manière transparente et évaluent le service public qu'elles réalisent au travers de rapports d'activités annuels et de publications dans lesquelles l'appui public apparaît clairement. La participation citoyenne au sein des organes de direction est assurée via la représentation dans les Assemblées Générales et les Conseils d'Administration de ces institutions. La deuxième note de 8 sur 9 est attribuée à l'Action concernant *les programmes et les institutions culturelles recevant un appui public développent une perspective liée au genre*. Tout le groupe s'accorde pour dire qu'il y a bien une prise de conscience liée au genre et que sur le terrain bon nombre d'initiatives existent. Depuis 100 ans, la situation des femmes a bien évolué, et dans le milieu culturel, en tous les cas, les projets liés au genre sont nombreux.



CONCLUSIONS

On ne peut pas dire qu'il y ait un ou des Engagements de Culture 21 Actions à Namur présentant une faiblesse particulière, puisque les 9 Engagements sont largement au-dessus de la moyenne mondiale et les observations des participants aux différentes sessions sont en général très positives, notamment concernant la gestion du patrimoine et de la créativité, de l'information et des savoirs, de la diversité, des droits culturels et de la gouvernance de la culture. C'est un regroupement qui fait sens et qui montre l'attachement de la Ville aux droits de l'homme, à la place des femmes, et à l'importance accordée à la vie et à la créativité culturelles.

Ce qui ressort de l'analyse des notes et des commentaires des participants, ce sont plutôt des disparités à l'intérieur des Engagements entre des notes très basses pour certaines Activités et d'autres très élevées, ce qui incite à considérer les estimations d'une manière plus transversale, notamment pour que la Ville puisse s'engager dans les « mesures pilotes » correspondant à la suite du programme Ville Pilotes.

A. CULTURE ET EDUCATION

L'Engagement sur la Culture et l'Education a eu l'une des moyennes les plus basses, mais avec des estimations très variables selon les Activités : d'un côté des notes élevées, avec le maximum de 9 sur 9 concernant l'offre d'éducation artistique à Namur – donc un sentiment d'être au « top », comme l'ont fait remarquer les participants du groupe, et par contre 6 notes sur 9 en dessous de 5 – dont certaines concernent précisément l'offre d'éducation artistique. Ce paradoxe apparent indique peut-être tout simplement un manque d'informations et de coordination en ce qui concerne l'offre générale d'éducation artistique sur la Ville de Namur.

La Ville de Namur pourrait saisir cette opportunité pour proposer une offre complémentaire d'éducation artistique auprès des enfants et jeunes en créant, par exemple, un « Projet Artistique Global » : transversal, transdisciplinaire et inclusif – en partenariat, bien sûr, avec les institutions éducatives et les acteurs culturels concernés. Puisque la musique est un de ses points forts, la Ville pourrait commencer avec un « plan musique » comprenant tous les quartiers, puis décliner petit à petit des plans arts visuels, danse et théâtre, patrimoine, lecture, etc. Un bel exemple de ce genre de projet est la ville de Belo Horizonte au Brésil, lauréate du premier Prix Mexico CGLU pour son plan d'éducation artistique, Arena da Cultura.

B. GOUVERNANCE DE LA CULTURE

Pour renforcer la gouvernance culturelle, une forme de « Conseil de la Culture » - formel ou informel - a été évoquée à plusieurs reprises par les participants à l'atelier Culture 21 Actions. Il se réunirait assez régulièrement autour des questions culturelles de la ville pour donner des avis et des préconisations. Ce pourrait être une déclinaison de la grande réunion annuelle de Namur Confluent Culture ou un travail conçu comme complémentaire. Cette instance serait composée d'élus, d'acteurs culturels représentatifs des différents types de culture à Namur,

de citoyens engagés, d'universitaires, et de spécialistes d'autres secteurs liés à la culture (urbanisme, éducation, économie, santé, vie sociale, tourisme, université, inclusion) afin de créer une véritable instance de réflexion sur les défis et l'avenir des problématiques culturelles dans un contexte de développement durable. Barcelone, avec son Conseil de la Culture, en est un bon exemple.

C. CULTURE ET INCLUSION SOCIALE

L'existence d'un Conseil de la Culture (ou son équivalent) mènerait tout naturellement à poser les jalons d'un développement à Namur de la participation citoyenne. Des projets participatifs, Namur en a déjà une certaine pratique, mais la Ville peut développer sa politique d'inclusion par la culture, d'une part en faisant plus appel à la participation citoyenne dans tous les aspects de la vie culturelle (Nantes, Lyon ou Leeds ont de bons exemples) ou en développant ses projets interculturels. Ceci relierait d'ailleurs très naturellement les thématiques culture et éducation, gouvernance, et inclusion sociale par la culture tout en mobilisant les acteurs culturels peut-être d'une manière un peu différente. Un bel exemple est celui d'Angers en France avec son Agenda 21 des Cultures.

D. CULTURE ET ECONOMIE

En ce qui concerne l'Engagement Culture et Economie, il faudrait sans doute imaginer une plateforme de réflexion spécifique réunissant les acteurs économiques, des artistes et des responsables culturels, des chercheurs et des universitaires, le secteur du tourisme, et tous ceux qui agissent dans le domaine de l'économie de la culture – pour rassembler d'abord les données sur l'apport de la culture à l'économie namuroise (le manque d'analyses à ce sujet a été remarqué plusieurs fois), afin de mieux cerner ce que l'on sait aujourd'hui sur les effets en termes de développement et d'emplois de l'attractivité culturelle, du tourisme, des TIC et des industries créatives.

ANNEXE 1: LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER INITIAL

PRÉNOM - NOM	ORGANISATION
A21C - Présence aux ateliers du 3 juin 2016	
Sylvie André	GAU (Association des commerçants)
Valentine Capelle	IMEP (Institut supérieur de musique et de pédagogie)
Evelyne Duvivier	Art numérique
Thérèse Eloy	A Cœur Joie (Fédération de chant choral)
Marie-Aline Fauville	Université de Namur
Ingrid Guelff	Théâtre Jardin Passion
Luc Hendrickx	Association Namuroise de Théâtre Amateur
Olivier Hostens	Université de Namur
Aurélien Huysentruyt	Musée de la Fraise
Christine Laverdure	Comité Animation Citadelle
Jean Louyest	Compagnie des Bonimenteurs
Aurélie Mathy	Théâtre Jardin Passion
Alain Moureau	Ethias (Mécénat)
Jacques Neefs	Metteur en scène
Franz Praile	Folknam (Folklore et Traditions)
Michel Somville	Photographe
Philippe Toch	Maison du Conte
Patricia Wilenski	Centre d'Art Vocal et de Musiques Anciennes
Thibault Luycx	Festival International Nature Namur
Philippe Gayet	Service Culture – Ville de Namur
Viviane Vanlancker	Service Culture – Ville de Namur
Geneviève Nihoul	Service Culture – Ville de Namur
Jean-Louis Antoine	Service Culture – Ville de Namur
Fabrice Giot	Service Culture – Ville de Namur
Sabrina Warny	Service Culture – Ville de Namur
Thierry Oger	Service Culture – Ville de Namur
Valérie Sacchi	Service Culture – Ville de Namur
Brigitte Dessart	Service Culture – Ville de Namur

ANNEXE 1: LISTE DES PARTICIPANTS À L'ATELIER INITIAL

PRÉNOM - NOM	ORGANISATION
A21C - Présence aux ateliers du 3 juin 2016	
Carine Debelle	Service Culture – Ville de Namur
Cécile Crefcoeur	Échevinat de la Culture
Pierre Henry	Échevinat de la Culture
Myriam Heuze	Échevinat de la Culture
Catherine Cullen	Experte Agenda 21 de la Culture
Ivor Davies	Culture Action Europe
Jordi Pascual	CGLU - Commission culture



CONTACT

Pour davantage d'informations sur cet exercice, veuillez contacter:



Ville de Namur

Carine Debelle, Service de la Culture de la Ville de Namur:

carine.debelle@namur.ville.be

[Facebook.com/namurconfluentculture](https://www.facebook.com/namurconfluentculture)



Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) - Commission culture

Email: info@agenda21culture.net

Web: www.agenda21culture.net



NAMUR
Ville Pilote 2015-2017 • culture 21
EUROPE



culture 21
Agenda 21 de la culture



CGLU
Cités et Gouvernements
Locaux Unis





NAMUR

Ville Pilote 2015-2017 • culture 21

EUROPE



VILLE DE
NAMUR



NAMUR
CONFLUENT
CULTURE

